

## COMMUNIQUÉ DE L'INSTITUT MATER BONI CONSILII

### Ratzinger et la prière pour les Juifs

#### Document n° 1 – Ratzinger fait changer la prière pour les Juifs dans le Missel de saint Pie V

Dans une note du 4 février 2008, la Secrétairerie d'État vaticane a rendu publique que "*l'Oremus et pro Iudæis* de la Liturgie du Vendredi Saint", contenu dans le Missel de 1962 (avec le titre *Pro conversione Judæorum*) a été remplacé par un nouveau texte qui, indique la note, "devra être utilisé, à partir de l'année courante, dans toutes les célébrations de la Liturgie du Vendredi Saint avec le *Missale Romanum* cité". Le nouveau texte est le suivant :

*Oremus et pro Iudæis. Ut Deus et Dominus noster illuminet corda eorum, ut agnoscant Iesum Christum salvatorem omnium hominum.*

*Oremus. Flectamus genua. Levate.*

*Omnipotens sempiterne Deus, qui vis ut omnes homines salvi fiant et ad agnitionem veritatis veniant, concede propitius, ut plenitudine gentium in Ecclesiam Tuam intrante omnis Israel salvus fiat. Per Christum Dominum nostrum. Amen.*

Nous proposons la traduction suivante :

Prions pour les Juifs. Que le Seigneur Notre Dieu illumine leurs cœurs afin qu'ils reconnaissent Jésus-Christ Sauveur de tous les hommes.

Prions. Fléchissons le genoux. Levez-vous.

Dieu Tout Puissant et éternel, Vous qui voulez que tous les hommes se sauvent et parviennent à la connaissance de la vérité, permettez avec bonté que, la plénitude des peuples entrant dans votre Église, tout Israël soit sauvé. Par le Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Le texte traditionnel de l'oraison, avant les réformes, était :

*Oremus et pro perfidis Iudæis : ut Deus et Dominus noster auferat velamen de cordibus eorum ; ut et ipsi agnoscant Iesum Christum Dominum nostrum.*

*Omnipotens sempiterne Deus, qui etiam iudaicam perfidiam a tua misericordia non repellis : exaudi preces nostras, quas pro illius populi obcæcatione deferimus ; ut, agnita veritatis tuæ luce, quæ Christus est, a suis tenebris eruantur. Per eundem Dominum. Amen.*

Traduction française (tiré du *Missel Quotidien et Vespéral*, Dom Lefebvre, Société Liturgique, Paris 1954) :

Prions aussi pour les Juifs infidèles, afin que Dieu notre Seigneur ôte le voile de leurs cœurs et qu'ils connaissent, eux aussi, Jésus-Christ notre Seigneur.

Dieu éternel et tout puissant, qui ne rejetez pas non plus de votre miséricorde les Juifs infidèles, exaucez les prières que nous vous adressons pour ce peuple aveuglé ; donnez-leur de connaître la lumière de votre vérité, qui est le Christ, afin qu'ils soient arrachés à leurs ténèbres. Par le même Jésus-Christ, votre Fils notre Seigneur. Amen.

## Document n° 2 - Commentaire de M. l'abbé Francesco Ricossa, supérieur de l'Institut Mater Boni Consilii

Comme il est de notoriété, la correction du texte liturgique traditionnel a été demandée par la communauté juive après la “promulgation” du *Motu Proprio Summorum Pontificum*.

Se répète donc ce qui se produisit avec Vatican II et la réforme liturgique qui s'en est suivie, c'est-à-dire que ce qui devrait être enseignement et prière de l'Église est au contraire dicté, ou pour le moins influencé, par ce qui est étranger et même opposé à l'Église.

La requête de la communauté juive va au-devant des projets personnels de Joseph Ratzinger, lequel a, depuis longtemps et à plusieurs reprises, préconisé une “réforme de la réforme” liturgique au moyen d'un amalgame et d'une contamination du rite Romain et de celui réformé après Vatican II sous un angle œcuménique. Le même *Motu proprio* prévoit et souhaite cette contamination ; la célébration *versus Deum* mais avec le rite montinien à la Chapelle Sixtine en a été une expérience ; la nouvelle réforme de l'oraison *pro Iudæis* de la Semaine Sainte en est le dernier exemple.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le Rite Romain traditionnel, que l'on n'a pas réussi à supprimer avec 40 années d'interdit et de persécutions, risque maintenant (si tant est que cela soit possible) de disparaître par fusion et contamination avec le rite réformé.

On objectera que dans la nouvelle oraison pour les Juifs on demande leur conversion, alors que dans l'oraison réformée par Paul VI on demande leur fidélité à l'Alliance (!), c'est-à-dire, en fait, de persévérer dans l'erreur. À cette objection, on peut facilement répondre : d'abord, que ce n'est pas l'oraison réformée qui a été modifiée, bien qu'étant scandaleuse et inacceptable pour la foi chrétienne ; elle continue de faire partie du “rite ordinaire” qui, de fait, est encore célébré partout dans nos églises ; et ensuite, qu'au contraire, c'est l'oraison traditionnelle qui a été modifiée et à nouveau prohibée, comme si elle était imprononçable.

La nouvelle oraison prévue pour qui utilisera le missel “de 1962” doit être jugée non seulement pour ce qu'elle dit, mais pour ce qu'elle se refuse à dire : c'est-à-dire qu'on refuse d'admettre avec saint Paul que le peuple jadis élu, est comme aveuglé et dans les ténèbres en refusant Jésus-Christ. Saint Paul le savait bien, lui qui - de pharisien meurtrier des chrétiens qu'il était - converti par le Seigneur sur le chemin de Damas, fut frappé d'une mystérieuse cécité jusqu'à ce que, par le baptême, il fût libéré des ténèbres du judaïsme et vit la vraie Lumière qui resplendit dans les ténèbres, Jésus-Christ le Verbe de Dieu.

La nouvelle oraison ratzingérienne demande pour les Juifs la lumière du Christ, mais nie qu'ils se trouvent dans les ténèbres du refus du Christ, ayant honte de la parole révélée (II Cor. 3, 15-16), comme si les Juifs devaient seulement avancer dans la voie de Dieu et non sortir de l'erreur.

Une telle décision ne peut être attribuée seulement à la “Secrétairerie d'État”, comme d'aucuns essaieront de dire, eux aussi aveugles volontaires, mais à Benoît XVI lui-même aux ordres de qui est la Secrétairerie d'État ; elle ne peut au contraire être attribuée à l'Église Catholique, épouse immaculée du Christ, et au Christ lui-même.

Souhaitons que les catholiques soient cohérents, et sachent refuser un plat (le “*Motu Proprio*”, les différents indults, la messe elle-même si elle est célébrée “*una cum*”) qui, encore une fois, démontre n'être rien d'autre qu'un cadeau empoisonné.

Abbé Francesco Ricossa

Verrua Savoia, Mercredi des Cendres, 6 février 2008.